

SAS A. DE FUSSIGNY
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 500 000 €
Siège social : 17 Rue des Gabariers, 16100 COGNAC
RCS ANGOULEME 501 302 129

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ
LE 12 SEPTEMBRE

A ONZE HEURES QUINZE

Au siège de la Société, 17 Rue des Gabariers, 16100 COGNAC

PROCES VERBAL
DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE
D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

L'associé unique de la Société A. DE FUSSIGNY est en possession des documents prévus aux statuts de la société.

Le Commissaire aux comptes présent et participant à l'assemblée :

CSA AUDIT, Monsieur Sébastien SULLAM, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué, est présent.

Monsieur Thomas GONON préside la séance en sa qualité de Président.

Puis le Président déclare que le rapport du Président, les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été adressés par voie électronique aux associés, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'associé unique lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des opérations et des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2025 ;
- Quitus au Président et au Commissaire aux comptes ;
- Affectation du résultat de l'exercice
- Renouvellement du mandat du Président
- Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- Inventaire de l'actif et du passif de la société arrêté au 31 mars 2025 ;
- Compte annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 mars 2025 ;
- Rapport de gestion du Président
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2025 ;
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 alinéa 4 du Code du commerce au titre de l'exercice clos le 31 mars 2025
- Texte des projets de décisions.

Le Président met successivement aux voix les décisions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE DECISION

L'associé unique après avoir pris connaissance du rapport du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2025 d'une durée de 12 mois, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2025 tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice net comptable de 9 872 €.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumés dans ces rapports.

L'associé unique prend acte de l'absence de dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

En conséquence, Il donne quitus au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 31 mars 2025 et au Commissaire aux comptes pour l'accomplissement de sa mission au titre de l'exercice clos le 31 mars 2025.

Cette décision est adoptée.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le résultat net comptable de 9 872 € en autres réserves pour 9 872 €, portant ainsi le poste autres réserves à 1 699 092 €.

L'associé unique prend acte de ce qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des cinq derniers exercices sociaux.

Cette décision est adoptée.

TROISIEME DECISION

L'associé unique prend acte du rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 alinéa 4 du Code du commerce au titre de l'exercice clos le 31 mars 2025.

Cette décision est adoptée.

QUATRIEME DECISION

La durée du mandat du Président confié à Monsieur Thomas GONON expirera le 31 juillet 2025.

L'associé unique décide de renouveler ce mandat pour une durée d'une année qui expirera le 31 juillet 2026.

Cette décision est adoptée.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique prenant acte de l'expiration du mandat de :

- CSA AUDIT Commissaire aux comptes sis 14 rue de Copenhague 17000 LA ROCHELE

L'associé unique décide de les renouveler dans leurs fonctions pour une nouvelle période de 6 années, 6 exercices, soit pour une durée venant à expiration à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2031.

Les commissaires aux comptes ont fait savoir par avance qu'ils acceptaient le renouvellement de leur mandat et que rien ne s'opposait à ce renouvellement.

L'associé unique reconnaît avoir eu connaissance du fait que le commissaire aux comptes n'est intervenu dans aucune opération d'apport ou de fusion intéressant la Société ou les sociétés contrôlées au cours des deux derniers exercices.

Cette décision est adoptée.

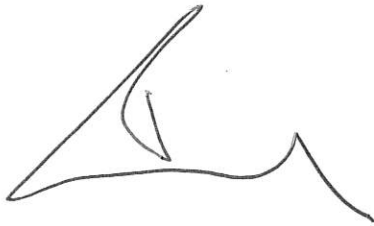
SIXIEME DECISION

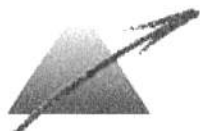
L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette décision est adoptée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Le Président de séance
Monsieur Thomas GONON

A handwritten signature in dark ink, consisting of a large, stylized 'G' followed by a horizontal line and a small upward stroke at the end.



BILAN ACTIF

SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

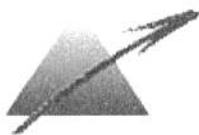
ACTIF

	Valeurs au 31/03/25		% de	Valeurs au	% de
	Val. Brutes	Amort. & dépr	l'actif	31/03/24	l'actif
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles			3		2
Frais d'établissement	64 230	64 230			
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires	263 743	87 280		181 931	
Fonds commercial (1)					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles			14		6
Terrains					
Constructions	431 288	287 001		159 601	
Installations tech., matériel & outillages	2 441 990	1 732 913		158 995	
Autres immobilisations corporelles	451 532	383 413		83 644	
Immobilisations corporelles en cours				69 083	
Avances et acomptes				4 547	
Immobilisations financières (2)					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés	500			500	
Prêts					
Autres immobilisations financières	11 667			11 667	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	3 664 950	2 554 837	17	669 968	8
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours			53		72
Matières premières et autres appro	3 221 128			5 208 573	
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis	223 516			589 595	
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances			29		13
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	1 660 354			958 127	
Autres créances (3)	239 448			92 570	
Capital souscrit - appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Actions propres					
Autres titres					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	28 976			478 970	6
Charges constatées d'avance (3)	45 867		1	21 660	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 419 288		83	7 349 495	92
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecarts de conversion actif					
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	9 084 238	2 554 837	100	8 019 463	100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)



BILAN PASSIF

SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

PASSIF

	Valeurs au 31/03/25	% du passif	Valeurs au 31/03/24	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0)	500 000	8	500 000	6
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		27		11
Réserve légale	50 000		18 433	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 689 920		841 685	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	9 872		879 803	11
SITUATION NETTE	2 249 792	34	2 239 920	28
Subventions d'investissement	3 439		4 439	
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 253 231	35	2 244 359	28
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 628 838	25	1 512 919	19
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 576 123	24	1 828 897	23
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	937 333	14	2 135 077	27
Dettes fiscales et sociales	133 876	2	206 834	3
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes			91 376	1
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	4 276 171	65	5 775 103	72
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	6 529 401	100	8 019 463	100

(1) Dont à plus d'un an

338 653

482 583

(1) Dont à moins d'un an

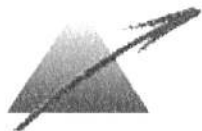
3 937 518

5 292 520

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

524 710

(3) Dont emprunts participatifs



COMPTE DE RÉSULTAT

SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

	Du 01/04/24 Au 31/03/25	% CA	Du 01/04/23 Au 31/03/24	% CA	Variation en valeur en %	
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	11 685 194	100	16 444 516	100	-4 759 322	-29
dont à l'exportation : 11 608 799		99		99		
Montant net du chiffre d'affaires	11 685 194	100	16 444 516	100	-4 759 322	-29
Production stockée	-366 079	-3	117 946	1	-484 025	-410
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	12 297				12 297	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	75 776	1	840		74 936	
Autres produits	70		6		64	998
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	11 407 258	98	16 563 308	101	-5 156 051	-31
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	9 042		41 161		-32 119	-78
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	6 355 609	54	11 478 666	70	-5 123 057	-45
Variation de stocks	1 987 445	17	847 105	5	1 140 340	135
Autres achats et charges externes	1 611 995	14	1 622 399	10	-10 405	-1
Impôts, taxes et versements assimilés	35 191		43 740		-8 549	-20
Salaires et traitements	878 137	8	866 968	5	11 169	1
Charges sociales	313 451	3	281 199	2	32 252	11
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	132 580	1	131 437	1	1 142	1
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	84		214		-130	-61
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	11 323 533	97	15 312 889	93	-3 989 357	-26
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	83 725	1	1 250 419	8	-1 166 694	-93
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)

SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

	Du 01/04/24 Au 31/03/25	% CA	Du 01/04/23 Au 31/03/24	% CA	Variation en valeur en %	
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change	353		222		131	59
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	353		222		131	59
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	79 438	1	86 446	1	-7 008	-8
Différences négatives de change	91		-80		170	214
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	79 528	1	86 366	1	-6 838	-8
RÉSULTAT FINANCIER	-79 176	-1	-86 144	-1	6 969	8
RÉSULTAT COURANT avant impôts	4 550		1 164 275	7	-1 159 725	-100
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	3 604				3 604	
Sur opérations en capital	1 000		4 682		-3 682	-79
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 604		4 682		-78	-2
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	83		661		-578	-87
Sur opérations en capital						-100
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	83		661		-578	-87
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4 521		4 021		500	12
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	-801		288 493	2	-289 294	-100
TOTAL DES PRODUITS	11 412 215	98	16 568 212	101	-5 155 998	-31
TOTAL DES CHARGES	11 402 343	98	15 688 410	95	-4 286 067	-27
Bénéfice ou Perte	9 872		879 803	5	-869 931	-99

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées



FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2025 dont le total est de 6 529 401,36 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 9 871,57 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2024 au 31/03/2025.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Environ 300 K€ de charges ont été engagées sur l'exercice dans un projet d'acquisition de terrain pour la construction d'un nouveau bâtiment industriel afin d'y installer les lignes de mises en bouteille. Le projet a été abandonné pour le moment compte tenu de la conjoncture actuelle.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/03/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	10 à 15 ans
- Matériels et outillages industriels	3 à 10 ans
- Frais d'établissement	5 ans
- Logiciels et site internet	1 à 3 ans
- Autres immobilisations incorp.	5 à 10 ans
- Matériel de bureau et info.	3 à 5 ans
- Mobilier	4 ans

Le système dégressif a été utilisé pour amortir le matériel industriel, incidence traitée en amortissement dérogatoire.



ANNEXE COMPTABLE

SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré (CMUP).

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.



ANNEXE COMPTABLE



SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL	64 230		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	263 743		
	Terrains				
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	17 738		
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.	394 138		19 411
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		1 817 021		624 969
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	422 707		
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	958		
		Matériel de bureau & mobilier informatique	25 893		1 974
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours		69 083		
	Avances et acomptes		4 547		164 967
		TOTAL	2 752 085		811 322
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés		500		
	Prêts et autres immobilisations financières		11 667		
		TOTAL	12 167		
		TOTAL GENERAL	3 092 225		811 322

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & développ.	TOTAL			64 230	
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			263 743	
	Terrains					
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre			17 738	
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons			413 550	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				2 441 990	
		Inst. gal. agen. amé. divers			422 707	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			958	
		Mat. bureau, inform., mobilier			27 867	
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours		69 083			
	Avances et acomptes			169 514		
		TOTAL	69 083	169 514	3 324 810	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés				500	
	Prêts & autres immob. financières				11 667	
		TOTAL			12 167	
		TOTAL GENERAL	69 083	169 514	3 664 950	



ANNEXE COMPTABLE

SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement		64 230			64 230
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		81 812	5 468		87 280
TOTAL		146 042	5 468		151 510
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	9 405	1 183		10 587
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.	242 871	33 543		276 414
Inst. techniques matériel et outil. industriels		1 658 026	74 887		1 732 913
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	341 211	15 537		356 747
	Matériel de transport	569	192		760
	Mat. bureau et informatiq., mob.	24 134	1 771		25 905
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		2 276 215	127 112		2 403 327
TOTAL GENERAL		2 422 257	132 580		2 554 837

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES		Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					



ANNEXE COMPTABLE

SAS A. DE FUSSIGNY

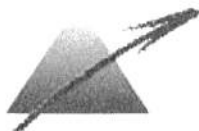
Du 01/04/2024 au 31/03/2025

CRÉDIT-BAIL

	Valeur d'origine	AMORTISSEMENTS		Valeur résiduelle
		Antérieurs	Dotations exercice	
Autres immobs incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages	402 769	162 450	80 554	159 765
Autres immobs corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL	402 769	162 450	80 554	159 765

	Cumuls exercice antérieurs	REDEVANCES PAYÉES		Total
		Exercice		
Autres immobs. incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages	170 596	81 886		252 482
Autres immobs. corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL	170 596	81 886		252 482

	VALEUR RESTANT À PAYER				VALEUR RÉSIDUELLE			
	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total
Autres immobs. incorpor.								
Terrains								
Constructions								
Inst. matériels, outillages	81 886	75 062		156 948		4 028		4 028
Autres immobs. corpor.								
Immobilisations en cours								
TOTAL	81 886	75 062		156 948		4 028		4 028



ANNEXE COMPTABLE

SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	11 667		11 667
	Clients douteux ou litigieux			
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients	1 660 354	1 660 354	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-1 067	-1 067	
	Impôts sur les bénéfices	149 014	149 014	
	Etat & autres	30 500	30 500	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
Renvois	(1) Montant			
	(2) des			
Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)				
TOTAUX		1 957 336	1 945 669	11 667



ANNEXE COMPTABLE

SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		45 867
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	45 867



ANNEXE COMPTABLE

SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	500 000			500 000
Primes liées au capital social				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	18 433	31 567		50 000
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	841 685	848 235		1 689 920
Écart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	879 803	9 872	879 803	9 872
Subventions d'investissement	4 439	5 122	6 122	3 439
Provisions réglementées				
TOTAL	2 244 359	894 797	885 925	2 253 231



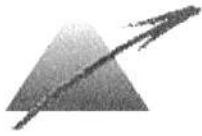
ANNEXE COMPTABLE

SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	1 628 838	1 290 185	338 653	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		937 333	937 333		
Personnel & comptes rattachés		56 554	56 554		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		60 605	60 605		
Etat & Impôts sur les bénéfices					
autres Taxe sur la valeur ajoutée					
collectiv. Obligations cautionnées					
publiques Autres impôts, tax & assimilés		16 717	16 717		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		1 576 123	1 576 123		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		4 276 171	3 937 518	338 653	
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	620 390			
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	1 027 922			
	(2) Montant divers emprunts, dett/associés				



ANNEXE COMPTABLE

SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 57 844,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	3,72 %
Table de mortalité	TH/TF 00-02
Départ volontaire à	64 ans
Taux de rotation	1,00 %

Ce montant correspond à la dette actuarielle du passif social, c'est à dire tenant compte des droits acquis antérieurement, valorisé au 31/03/2025. La valeur actuelle des indemnités probables à verser si l'on tient compte des droits futurs s'élève à 166 084 €.

CSA AUDIT

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 8.000 €

Inscrite près la Compagnie des Commissaires aux Comptes de la région Ouest-Atlantique

Sébastien SULLAM

Commissaire aux Comptes

A. DE FUSSIGNY SAS

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice clos le 31 mars 2025

SIEGE SOCIAL
17, rue des Gabariers
16 100 COGNAC

CSA AUDIT SARL
14, avenue de Copenhague- 17000 La Rochelle
RCS La Rochelle 488 990 359
Tel 05 46 52 22 29 / Fax 05 46 52 28 18

A. DE FUSSIGNY SAS
17, rue des Gabariers
16 100 COGNAC
31 mars 2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 mars 2025

Aux associés,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A DE FUSSIGNY relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE » de l'annexe

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler, sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à La Rochelle,
Le 22 août 2025

Pour la SARL CSA AUDIT,
Sébastien SULLAM,
Commissaire aux comptes

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Fait à La Rochelle,
Le 22 août 2025

Pour la SARL CSA AUDIT,
Sébastien SULLAM,
Commissaire aux comptes

***BILAN
COMPTE DE RESULTAT
ANNEXE***



BILAN ACTIF

SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

ACTIF	Valeurs au 31/03/25		% de l'actif	Valeurs au 31/03/24		% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr		Val. Nettes		
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles			3			2
Frais d'établissement	64 230	64 230				
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	263 743	87 280		176 463	181 931	
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles			14			6
Terrains						
Constructions	431 288	287 001		144 286	159 601	
Installations tech., matériel & outillages	2 441 990	1 732 913		709 077	158 995	
Autres immobilisations corporelles	451 532	383 413		68 120	83 644	
Immobilisations corporelles en cours					69 083	
Avances et acomptes					4 547	
Immobilisations financières (2)						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés	500			500	500	
Prêts						
Autres immobilisations financières	11 667			11 667	11 667	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	3 664 950	2 554 837	17	1 110 113	669 968	8
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours			53			72
Matières premières et autres appro	3 221 128			3 221 128	5 208 573	
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis	223 516			223 516	589 595	
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances			29			13
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	1 660 354			1 660 354	958 127	
Autres créances (3)	239 448			239 448	92 570	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	28 976			28 976	478 970	6
Charges constatées d'avance (3)	45 867		1	45 867	21 660	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 419 288		83	5 419 288	7 349 495	92
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecart de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	9 084 238	2 554 837	100	6 529 401	8 019 463	100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)



BILAN PASSIF

SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

PASSIF	Valeurs au 31/03/25	% du passif	Valeurs au 31/03/24	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0)	500 000	8	500 000	6
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		27		11
Réserve légale	50 000		18 433	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 689 920		841 685	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	9 872		879 803	11
SITUATION NETTE	2 249 792	34	2 239 920	28
Subventions d'investissement	3 439		4 439	
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 253 231	35	2 244 359	28
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 628 838	25	1 512 919	19
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 576 123	24	1 828 897	23
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	937 333	14	2 135 077	27
Dettes fiscales et sociales	133 876	2	206 834	3
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes			91 376	1
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	4 276 171	65	5 775 103	72
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	6 529 401	100	8 019 463	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

338 653

3 937 518

524 710

482 583

5 292 520



COMPTE DE RÉSULTAT

SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

	Du 01/04/24 Au 31/03/25	% CA	Du 01/04/23 Au 31/03/24	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	11 685 194	100	16 444 516	100	-4 759 322	-29
dont à l'exportation : 11 608 799		99		99		
Montant net du chiffre d'affaires	11 685 194	100	16 444 516	100	-4 759 322	-29
Production stockée	-366 079	-3	117 946	1	-484 025	-410
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	12 297				12 297	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	75 776	1	840		74 936	
Autres produits	70		6		64	998
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	11 407 258	98	16 563 308	101	-5 156 051	-31
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	9 042		41 161		-32 119	-78
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	6 355 609	54	11 478 666	70	-5 123 057	-45
Variation de stocks	1 987 445	17	847 105	5	1 140 340	135
Autres achats et charges externes	1 611 995	14	1 622 399	10	-10 405	-1
Impôts, taxes et versements assimilés	35 191		43 740		-8 549	-20
Salaires et traitements	878 137	8	866 968	5	11 169	1
Charges sociales	313 451	3	281 199	2	32 252	11
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	132 580	1	131 437	1	1 142	1
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	84		214		-130	-61
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	11 323 533	97	15 312 889	93	-3 989 357	-26
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	83 725	1	1 250 419	8	-1 166 694	-93
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)

SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

	Du 01/04/24 Au 31/03/25	% CA	Du 01/04/23 Au 31/03/24	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change	353		222		131	59
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	353		222		131	59
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	79 438	1	86 446	1	-7 008	-8
Différences négatives de change	91		-80		170	214
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	79 528	1	86 366	1	-6 838	-8
RÉSULTAT FINANCIER	-79 176	-1	-86 144	-1	6 969	8
RÉSULTAT COURANT avant impôts	4 550		1 164 275	7	-1 159 725	-100
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	3 604				3 604	
Sur opérations en capital	1 000		4 682		-3 682	-79
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 604		4 682		-78	-2
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	83		661		-578	-87
Sur opérations en capital						-100
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	83		661		-578	-87
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4 521		4 021		500	12
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	-801		288 493	2	-289 294	-100
TOTAL DES PRODUITS	11 412 215	98	16 568 212	101	-5 155 998	-31
TOTAL DES CHARGES	11 402 343	98	15 688 410	95	-4 286 067	-27
Bénéfice ou Perte	9 872		879 803	5	-869 931	-99

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées



FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2025 dont le total est de 6 529 401,36 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 9 871,57 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2024 au 31/03/2025.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Environ 300 K€ de charges ont été engagées sur l'exercice dans un projet d'acquisition de terrain pour la construction d'un nouveau bâtiment industriel afin d'y installer les lignes de mises en bouteille. Le projet a été abandonné pour le moment compte tenu de la conjoncture actuelle.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/03/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	10 à 15 ans
- Matériels et outillages industriels	3 à 10 ans
- Frais d'établissement	5 ans
- Logiciels et site internet	1 à 3 ans
- Autres immobilisations incorp.	5 à 10 ans
- Matériel de bureau et info.	3 à 5 ans
- Mobilier	4 ans

Le système dégressif a été utilisé pour amortir le matériel industriel, incidence traitée en amortissement dérogatoire.



PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré (CMUP).

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.



ANNEXE COMPTABLE

SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL	64 230		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	263 743		
CORPORELLES	Terrains		17 738		
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales, agencés & aménagés construct.	394 138		19 411
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		1 817 021		624 969
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers Matériel de transport Matériel de bureau & mobilier informatique Emballages récupérables & divers	422 707 958 25 893		1 974
	Immobilisations corporelles en cours		69 083		
	Avances et acomptes		4 547		164 967
		TOTAL	2 752 085		811 322
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés		500		
	Prêts et autres immobilisations financières		11 667		
		TOTAL	12 167		
		TOTAL GENERAL	3 092 225		811 322

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			64 230	
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			263 743	
CORPORELLES	Terrains				17 738	
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gal. agen. amé. cons			413 550	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				2 441 990	
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers Matériel de transport Mat. bureau, inform., mobilier Emb. récupérables & divers			422 707 958 27 867	
	Immobilisations corporelles en cours		69 083			
	Avances et acomptes			169 514		
		TOTAL	69 083	169 514	3 324 810	
FINANCIERE:	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés				500	
	Prêts & autres immob. financières				11 667	
		TOTAL			12 167	
		TOTAL GENERAL	69 083	169 514	3 664 950	



ANNEXE COMPTABLE

SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement		64 230			64 230
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		81 812	5 468		87 280
TOTAL		146 042	5 468		151 510
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	9 405	1 183		10 587
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.	242 871	33 543		276 414
Inst. techniques matériel et outil. industriels		1 658 026	74 887		1 732 913
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	341 211	15 537		356 747
	Matériel de transport	569	192		760
	Mat. bureau et informatiq., mob.	24 134	1 771		25 905
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		2 276 215	127 112		2 403 327
TOTAL GENERAL		2 422 257	132 580		2 554 837

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES		
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						



ANNEXE COMPTABLE

SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

CRÉDIT-BAIL

	Valeur d'origine	AMORTISSEMENTS		Valeur résiduelle
		Antérieurs	Dotations exercice	
Autres immobs incorporelles	402 769	162 450	80 554	159 765
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages				
Autres immobs corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL	402 769	162 450	80 554	159 765

	REDEVANCES PAYÉES		
	Cumuls exercice antérieurs	Exercice	Total
Autres immobs. incorporelles	170 596	81 886	252 482
Terrains			
Constructions			
Inst. matériels et outillages			
Autres immobs. corporelles			
Immobilisations en cours			
TOTAL	170 596	81 886	252 482

	VALEUR RESTANT À PAYER				VALEUR RÉSIDUELLE			
	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total
Autres immobs. incorpor.	81 886	75 062		156 948		4 028		4 028
Terrains								
Constructions								
Inst. matériels, outillages								
Autres immobs. corpor.								
Immobilisations en cours								
TOTAL	81 886	75 062		156 948		4 028		4 028



ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	11 667		11 667
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 660 354	1 660 354	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-1 067	-1 067	
	Impôts sur les bénéfices	149 014	149 014	
	Etat & autres	30 500	30 500	
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	61 001	61 001	
	Charges constatées d'avance	45 867	45 867	
TOTAUX		1 957 336	1 945 669	11 667
Renvois	(1) Montant			
	(2) des			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			



ANNEXE COMPTABLE

SAS A. DE FUSSIGNY

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	45 867
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	45 867



TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	500 000			500 000
Primes liées au capital social				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	18 433	31 567		50 000
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	841 685	848 235		1 689 920
Écart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	879 803	9 872	879 803	9 872
Subventions d'investissement	4 439	5 122	6 122	3 439
Provisions réglementées				
TOTAL	2 244 359	894 797	885 925	2 253 231



ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	1 628 838	1 290 185	338 653	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		937 333	937 333		
Personnel & comptes rattachés		56 554	56 554		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		60 605	60 605		
Etat & autres	Impôts sur les bénéfices				
collectiv. publiques	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	16 717	16 717		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		1 576 123	1 576 123		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		4 276 171	3 937 518	338 653	
renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	620 390			
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	1 027 922			
	(2) Montant divers emprunts, dett/associés				



INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 57 844,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 3,72 %

Table de mortalité TH/TF 00-02

Départ volontaire à 64 ans

Taux de rotation 1,00 %

Ce montant correspond à la dette actuarielle du passif social, c'est à dire tenant compte des droits acquis antérieurement, valorisé au 31/03/2025. La valeur actuelle des indemnités probables à verser si l'on tient compte des droits futurs s'élève à 166 084 €.